

AIDE : PARCOURSUP 2019

Lancement de la phase d'admission à partir du 15 mai 2019

Une nouvelle étape de la procédure d'admission dans l'enseignement supérieur va débiter à partir de **mercredi 15 mai 2019, 19h (heure de Paris)** : la plateforme Parcoursup mettra à disposition des élèves les réponses des formations aux vœux qu'ils ont confirmés le 3 avril dernier. **Les élèves recevront une réponse pour chacun de leurs vœux.**

Les principales caractéristiques de la phase d'admission :

- **la phase d'admission fonctionne en continu** : chaque matin, avant le début des heures de classe (heure de Paris), les dossiers des candidats sont actualisés. Chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions d'admission, il libère une place pour un autre candidat qui souhaite également suivre cette même formation. La situation de chacun de vos élèves va donc évoluer au fil des jours
- **un calendrier 2019 accéléré** : la phase principale d'admission 2019 est accélérée puisqu'elle se terminera le 19 juillet. Les délais de réponse aux propositions d'admission sont raccourcis. Après les épreuves écrites du baccalauréat, elle sera rythmée par 3 points d'étape obligatoires qui permettront aux candidats de faire le point sur leur dossier et de solliciter, si besoin, un accompagnement auprès de leur lycée ou d'un CIO
- **un accompagnement adapté aux situations de chacun** :
 - les lycéens refusés sur tous leurs vœux pourront solliciter un accompagnement auprès de leur lycée (**RDV proposés par les Psy-EN le 23 mai 2019 au lycée, inscriptions auprès de Mme Raix jusqu'au 21 mai**) ou d'un CIO en vue de se préparer à formuler de nouveaux vœux en phase complémentaire dès le 25 juin 2019
 - à partir du 6 juillet 2019, s'ils ont formulé au moins un vœu en phase complémentaire, les lycéens n'ayant pas reçu de proposition d'admission pourront solliciter l'accompagnement de la commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) de leur académie depuis

leur dossier Parcoursup. Elle les aidera à trouver une formation qui leur convient.

- les élèves ayant une situation spécifique (élèves en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, sportifs de haut niveau, élèves chargés de famille) : s'ils ne peuvent trouver une formation adaptée à leurs besoins spécifiques, ils ont la possibilité de solliciter le recteur pour le réexamen de leur candidature.

Un temps d'échange entre les professeurs principaux et leurs élèves à organiser à compter du 16 mai 2019

Pour accompagner au mieux les élèves de terminale, chaque professeur principal organisera un temps d'échange avec ses élèves à compter du 16 mai 2019. Il s'agit d'un temps dédié au cours duquel les professeurs principaux pourront expliquer ou rappeler le fonctionnement de la phase d'admission et accompagner les élèves en fonction des réponses qu'ils auront reçues de la part des formations :

- **les élèves qui ont reçu une ou plusieurs propositions d'admission** : les professeurs principaux peuvent conseiller leurs élèves et les aider à faire leurs choix sereinement, dans les temps impartis mais sans précipitation. Ils leur rappellent également que s'ils ont reçu plusieurs propositions d'admission, ils devront faire un choix car ils ne peuvent en accepter qu'une seule à la fois.
- **les élèves dont tous les vœux sont en attente** : il est indispensable de les rassurer quant à leur situation. Les candidats à qui une proposition d'admission a été faite vont l'accepter ou la refuser, permettant ainsi de libérer des places pour les lycéens dont les vœux sont « en attente » dans ces mêmes formations. La situation de ces lycéens va donc pouvoir évoluer, ils doivent être attentifs aux propositions d'admission qui arriveront. Une alerte leur sera envoyée dès qu'ils recevront une proposition. Une attention particulière devra être apportée aux interrogations des élèves sur leur position dans la liste d'attente et les nouveaux indicateurs affichés dans leur dossier en face de chaque vœu en attente. Ces indicateurs sont là pour les aider à suivre et comprendre l'évolution de leur situation. Dans le cadre de leur échange, les professeurs principaux peuvent présenter à leurs élèves l'infographie « Liste d'attente : comment ça marche ? » illustrant le fonctionnement des listes d'attente (voir les ressources ci-dessous).

- **les élèves qui n'ont reçu que des « non »** (s'ils n'ont formulé que des vœux pour des formations sélectives) : ce temps d'échange doit permettre aux professeurs principaux de présenter et d'expliquer à ces élèves l'accompagnement dont ils vont bénéficier pour les aider à construire un nouveau projet d'orientation et se préparer aux mieux à la phase complémentaire qui débutera le 25 juin. En effet, chaque élève concerné doit avoir la possibilité de solliciter un entretien individuel ou collectif auprès de son établissement ou d'un CIO près de chez lui. Des ressources proposées par l'Onisep sont disponibles pour aider les professeurs principaux à mettre en place ces entretiens avec l'appui des PsyEn (voir les ressources ci-dessous).

Des ressources pour expliquer et accompagner les élèves dans chaque situation

Des ressources sont mises à disposition des professeurs principaux et des PsyEn pour mettre en place l'accompagnement nécessaire des lycéens tout au long de la phase d'admission :

- **Un guide pratique : « Parcoursup : accompagner les élèves pendant la phase d'admission »**

Il rassemble toutes les informations clés sur la phase d'admission : son fonctionnement général, les réponses des formations, les délais de réponse aux propositions d'admission, les points d'étape, le répondeur automatique, l'inscription administrative et des conseils pour l'accompagnement des élèves qui n'ont reçu que des « non » au 15 mai ou restant sans proposition.

Consulter le guide pratique sur Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid73382/1-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

- **Des infographies explicatives**

Ces infographies peuvent être utilisées dans le cadre des temps d'échange avec les élèves. Elles sont intégrées dans le guide pratique et publiées sur Eduscol (<http://eduscol.education.fr/>):

- le calendrier des grandes étapes de la phase d'admission

- les délais de réponse aux propositions d'admission
- liste d'attente : comment ça marche ?
- liste d'attente : vous attendez une place en internat, comment ça marche ?
- les points d'étape
- le répondeur automatique : comment ça marche ?
- l'inscription administrative dans votre futur établissement

Consulter toutes les infographies sur Eduscol
 : <http://eduscol.education.fr/cid73382/1-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

- **Des fiches proposées par l'Onisep pour :**

- préparer la phase de réception et d'acceptation des propositions
 - fiche pour les élèves : « Bien préparer la phase de réception et d'acceptation des propositions d'admission dans Parcoursup »
- accompagner les élèves refusés à tous leurs vœux au 15 mai
 - fiche pour les élèves : « Faire le point sur mon projet après réception des réponses des formations dans Parcoursup »
 - fiche pour les professeurs principaux : « Accompagner les élèves ayant reçu des réponses négatives à tous leurs vœux et préparer la phase complémentaire »

Consulter toutes les fiches sur Eduscol
 : <http://eduscol.education.fr/cid73382/1-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

Un tableau de bord pour suivre les propositions faites aux élèves

Les professeurs principaux ont accès via la plateforme de gestion <https://gestion.parcoursup.fr> aux tableaux de bord de suivi de l'ensemble des réponses faites par les formations ainsi que les réponses des élèves aux propositions d'admission. C'est un outil de pilotage indispensable pour mettre en place un suivi personnalisé des élèves et effectuer le travail de relance.

A noter : Lorsqu'une proposition d'admission est faite par une formation, les candidats reçoivent une alerte le matin, avant le début des cours (heure de Paris) :

- dans leur messagerie personnelle
- dans la messagerie « Contact » intégrée à leur dossier Parcoursup
- sur leur portable via l'application Parcoursup préalablement téléchargée. Cette application mobile sera disponible sur les stores dès le 15 mai
- Nouveauté cette année : ils recevront également les alertes par sms sur leur portable

Les parents sont systématiquement prévenus, avec les mêmes messages, lorsque leur adresse mail et/ou leur numéro de téléphone portable ont été renseignés.

Les ressources mises à disposition des lycéens et de leur famille et l'assistance usager

Le site Parcoursup.fr rassemble toutes les ressources mises à disposition des élèves et de leur famille :

- **des tutoriels vidéo :**

Dès le 15 mai 2019:

- Parcoursup : ce qu'il faut savoir sur la phase d'admission > rappel du fonctionnement de la phase d'admission et ses principales règles.

Cette vidéo fera l'objet d'une campagne sur les réseaux sociaux à destination des lycéens la semaine du 13 mai

- Liste d'attente : comment ça marche ? > explication du fonctionnement des listes d'attente et des nouveaux indicateurs affichés dans le dossier des candidats. Cette vidéo sera disponible dans le dossier des candidat

Et au fur et à mesure de la phase d'admission :

- Les points d'étape obligatoires
 - Comment activer le répondeur automatique
 - La phase complémentaire
 - L'inscription administrative dans votre futur établissement
- la **rubrique « Questions fréquentes »** : les candidats mais également ceux qui les accompagnent y retrouvent toutes les réponses à leurs questions.
 - **une page de conseils à destination des candidats** (mise en ligne prévu à partir lundi 13 mai 2019)

L'assistance usager reste disponible tout au long de la phase d'admission :

- la **rubrique contact** pour poser toutes ses questions sur son dossier Parcoursup
- le **numéro vert (0 800 400 070)**. Ce service téléphonique est accessible aux personnes sourdes ou malentendantes. Des numéros spécifiques sont prévus pour les départements d'outre-mer.
- les **comptes sociaux Parcoursup** :
 - Twitter @Parcoursup_info
 - Facebook @Parcoursupinfo
 - Snapchat : @deveniretudiant